

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 17 mai 2022, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MME	Isabelle Giasson	directrice générale et secrétaire-trésorière
ET		
MM.	Étienne Baillargeon	représentant de Baie-Trinité
	Serge Deschênes	représentant suppléant de Baie-Comeau
	Yoland Émond	président et représentant de Chute-aux-Outardes
	Steeve Grenier	représentant de Franquelin
	René Labrosse	représentant de Pointe-Lebel
	Raymond Lavoie	représentant de Ragueneau
	Julien Normand	représentant de Pointe-aux-Outardes
	Réjean Sini	représentant suppléant de Godbout

Sont absents :

Jean-Yves Bouffard	représentant de Godbout
Yves Montigny	représentant de Baie-Comeau

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 19 avril 2022

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2022-04 de la Régie ainsi que n° 2022-04 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie d'avril 2022
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 30 avril 2022
- 2.4 Adoption de la politique sur la violence conjugale en milieu de travail

3.0 Informations

- 3.1 Journée du vêtement récupéré en mode friperie le 1^{er} juin 2022, 2^e édition
- 3.2 Subvention Service Canada – Emplois d'été
- 3.3 Réseau des observateurs – Environnement Côte-Nord

4.0 Correspondance

5.0 Affaires nouvelles

- 5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 21 juin 2022
- 5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 21 juin 2022

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-43

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-44

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 19 avril 2022

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 19 avril 2022;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 19 avril 2022, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2022-45

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2022-04 de la Régie ainsi que n° 2022-04 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2022-04 de la Régie d'une somme de **364 615,53 \$** et n° 2022-04 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **3 376,92 \$ pour un total de 367 992,45 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-46

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie d'avril 2022

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **383,50 \$** pour avril 2022, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-47

2.3 État des revenus et des dépenses au 30 avril 2022

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2022 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-48

2.4 Adoption de la politique sur la violence conjugale en milieu de travail

Attendu que la violence conjugale est inacceptable;

Attendu que la violence conjugale a des répercussions quotidiennes sur la vie et la sécurité de centaines d'employées et d'employés au Québec;

Attendu que la violence conjugale envahit le milieu de travail, ce qui met à risque les victimes et leurs collègues et entraîne des pertes sur le plan de la productivité, des coûts plus élevés en matière de santé, un absentéisme et un présentéisme accrus et une hausse du taux de roulement du personnel;

Attendu que l'article 51(16) de *la Loi sur la santé et la sécurité du travail* édicte une obligation pour l'employeur de protéger les victimes de violence conjugale sur le lieu de travail;

Attendu que la Régie a joint le mouvement Milieu de travail allié contre la violence au travail, un programme de sensibilisation et de certification, du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

Attendu que chaque membre du personnel de la Régie a le droit de travailler dans un environnement sans violence;

Attendu que pour établir les principes d'intervention, la Régie se dote d'une politique sur la violence conjugale visant à prévenir et faire cesser toute situation de violence conjugale au sein de son entreprise.

Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter la politique sur la violence conjugale en milieu de travail.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Journée du vêtement récupéré « en mode friperie »

Le 1^{er} juin prochain, la Régie organise la *Journée du vêtement récupéré en mode friperie*, une 2^e édition. La Régie dédie une journée au réemploi des vêtements usagés dans la Manicouagan et promeut le Dépannage de l'Anse, un organisme qui œuvre à conditionner et remettre en circulation une quantité impressionnante de vêtements chaque année.

3.2 Subvention Service Canada – Emplois d'été

Isabelle Giasson informe les élus que dans le cadre du programme Emploi d'été Canada, une aide financière de 5 900 \$ a été accordée pour l'embauche de trois étudiants, à raison de 840 heures au total.

3.3 Réseau des observateurs – Environnement

La Régie a accepté l'invitation d'Environnement Côte-Nord à joindre le Réseau des observateurs, une plateforme de signalement de dépotoirs clandestins pour l'ensemble du territoire de la région.

4.0 CORRESPONDANCE

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 21 juin 2022 à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 21 juin 2022 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine est présent et se questionne sur la problématique rencontrée dans les grands centres, à savoir la difficulté à se procurer des pièces de rechange lors de bris sur les camions de collecte. La directrice générale et secrétaire-trésorière lui mentionne que nous n'éprouvons pas ce genre de problème pour l'instant avec la flotte de camions de collecte.

Rés. 2022-49

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant de la Municipalité de Baie-Trinité, Étienne Baillargeon, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 23.

Yoland Émond
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière